

PROGRAMME D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS

***Veuillez noter que ce document est mis à jour plusieurs fois par année. Vous devriez donc le consulter régulièrement afin de connaître les informations courantes.**

Programmes fermés :

- **Doctorat en médecine** (programme de MD) : la Faculté de médecine accepte toutefois un nombre limité d'étudiants en échange voulant s'inscrire à l'année préparatoire (stage en externat) pour le programme menant à l'obtention d'un doctorat en médecine. Veuillez noter que la Faculté de médecine se réserve le droit de sélectionner les candidats étrangers (http://med.umontreal.ca/doc/doctorat_medicine/stages_externat_guide_etudiant.pdf) ;
- **Doctorat en pharmacie** (Pharm.D.) sauf pour les Facultés détenant une entente spécifique à ce programme.
- **Maîtrise en physique médicale** (Département de physique, Faculté des arts et des sciences) ;
- **Baccalauréat en sciences politiques et philosophie** de la Faculté des arts et des sciences.
- **Les certificats sont des programmes de formation continue et ils ne sont pas offerts aux étudiants en programme d'échanges.**

À la Faculté de l'éducation permanente :

- **Certificat en journalisme**
- **Certificat en communication appliquée**
- **Certificat en publicité**
- **Certificat en rédaction**

Programmes restreints et particularités :

Département de kinésiologie	
<i>Département de kinésiologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les candidats dont la langue maternelle n'est pas le français devront présenter une attestation de connaissance de la langue correspondant au niveau C1 selon le Cadre européen ou son équivalent. • Les candidats au baccalauréat et à la maîtrise doivent avoir complété au moins la première année de leur programme d'études pour être considérés. • Les places en programme d'échanges sont très limitées. La sélection des candidats est donc très compétitive et seules les candidatures au-dessus de la moyenne pourront être retenues.
Faculté de l'aménagement	
<i>École d'architecture</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'École d'architecture négocie à l'avance avec ses partenaires étrangers le nombre d'étudiants qui pourront soumettre une demande. • Seulement ceux intéressés par un échange pour l'année académique complète (septembre à avril) seront considérés. • L'École accepte un nombre limité d'étudiants qui souhaiteraient s'inscrire pour la troisième année du baccalauréat en architecture. • Les étudiants qui présentent une candidature à la maîtrise en architecture doivent avoir complété au moins 4 années d'études dans leur université d'attache. • Les candidatures doivent inclure un portfolio.
<i>École de design industriel et intérieur</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les candidatures doivent inclure un portfolio. • Le programme en design d'intérieur est ouvert uniquement à l'automne.
<i>Institut en urbanisme</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de places à la Maîtrise en urbanisme est limité. L'Institut d'urbanisme accepte des candidatures à la maîtrise pour un semestre uniquement.
Faculté des arts et des sciences	
<i>Baccalauréat en lettres et sciences humaines</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants doivent présenter une attestation du niveau de langue qui mentionne le niveau atteint à l'oral et à l'écrit, suivant l'échelle du Cadre Européen pour les langues.

<i>Département de communication</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes en communication acceptent des étudiants en programme d'échanges uniquement en provenance des établissements partenaires du Département avec lesquels il a négocié à l'avance le nombre de places disponibles. • Le D.E.S.S. en journalisme n'est pas ouvert aux échanges.
<i>Département de science politique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français doivent présenter une attestation du niveau de langue qui mentionne le niveau atteint à l'oral et à l'écrit, suivant l'échelle du Cadre Européen pour les langues. • Les étudiants doivent suivre au minimum un cours de science politique. • Les étudiants étrangers en échange inscrits au baccalauréat en études internationales peuvent suivre au maximum 1 cours de droit.
<i>Département de géographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants et leurs superviseurs doivent contacter un professeur du Département avant de présenter une demande d'échange. Ces étudiants doivent aussi suivre la même structure de programme que les étudiants québécois inscrits à la maîtrise (<i>thesis masters</i>) (cours de 3-4 crédits, incluant un cours de recherche). Ils seront aussi inscrits à deux cours de recherche supervisés.
<i>Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants en programme d'échange ne peuvent pas prendre de cours pratiques spécifiques au programme de baccalauréat en études cinématographiques (1-171-1-0). Les candidats au 1^{er} cycle ont seulement accès aux cours offerts à la mineure (1-171-4-0) et à la majeure (1-171-2-0) en études cinématographiques. • Les candidats à l'échange aux cycles supérieurs n'ont pas accès aux séminaires CIN6003A et B, CIN6053A, CIN6054A et CIN7001A qui sont réservés aux étudiants inscrits dans les programmes du département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques et dans les programmes des unités avec lesquelles le département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques a conclu des ententes.
<i>Département de littératures de langue française</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français doivent présenter une attestation du niveau de langue qui mentionne le niveau atteint à l'oral et à l'écrit, suivant l'échelle du Cadre européen commun, correspondant au niveau C2 ou son équivalent.
<i>Département de psychologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Département de psychologie accepte seulement quelques étudiants voulant s'inscrire aux cours de maîtrise et de doctorat. • Aucun stage n'est offert. • Les candidatures au 1^{er} cycle doivent être reçues au plus tard au mois de mars. • En raison du nombre de demandes élevé reçu chaque année, la sélection des candidats est très compétitive et seules les candidatures au-dessus de la moyenne pourront être retenues.
<i>Département de sciences économiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • En raison du nombre de demandes élevé reçu chaque année, la sélection des candidats est très compétitive et seules les candidatures au-dessus de la moyenne pourront être retenues.
<i>Département de littératures et de langues du monde – Études anglaises</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La lettre de motivation doit être présentée en anglais.
<i>École de criminologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'École de criminologie impose désormais plusieurs restrictions au niveau des échanges. Veuillez consulter le document suivant : http://www.international.umontreal.ca/documents/criminologie.pdf
<i>École des relations industrielles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Seules les candidatures de 1^{er} et 2^e cycle en relations industrielles ou domaine connexe (sciences du travail, sciences politiques, santé et sécurité au travail, ...) seront considérées. • Un à deux cours de 2^e cycle pourront être suivis uniquement suite aux recommandations du conseiller pédagogique. • Les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français doivent présenter une attestation du niveau de langue qui mentionne le niveau atteint à l'oral et à l'écrit, suivant une échelle du Cadre européen commun, correspondant au niveau C1 ou son équivalent.

	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de places aux programmes d'échange étant limité, seules les candidatures au-dessus de 12/20 ou équivalent pourront être retenues.
Faculté de droit	
<i>Faculté de droit</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les étudiants au baccalauréat doivent choisir leurs cours en consultant la liste des cours ouverts aux étudiants étrangers. En raison du nombre de demandes élevé reçu chaque année, la sélection des candidats est très compétitive et seules les candidatures au-dessus de la moyenne pourront être retenues.
Faculté de médecine	
<i>École d'orthophonie et d'audiologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les places pour le programme de baccalauréat en orthophonie sont très limitées et dépendent du nombre d'étudiants sortants.
<i>Département de neurosciences</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le Baccalauréat en neurosciences est fermé aux échanges étudiants pour les trois prochaines années.
<i>Département de sciences biomédicales</i>	<ul style="list-style-type: none"> Ce département n'accepte pas d'étudiants en échange au 1^{er} cycle.
École de réadaptation (l'École comprend les programmes d'ergothérapie et de physiothérapie)	
<i>Baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les candidats au baccalauréat peuvent seulement effectuer un échange à la 3^{ème} année du baccalauréat au semestre d'hiver.
<i>Physiothérapie, cycle supérieur</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'admission des candidats est conditionnelle à ce que le programme dans leur université d'attache inclut des stages obligatoires.
<i>Baccalauréat et maîtrise professionnelle en ergothérapie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les candidats dont la langue maternelle n'est pas le français devront présenter une attestation de connaissance de la langue correspondant minimalement au niveau 785/990 au test de français international. Les candidats au baccalauréat doivent avoir complété au moins la première année de leur programme d'études. Les places en programme d'échanges sont limitées. Seules les candidatures au-dessus de la moyenne pourront être retenues. Des modules préparatoires en ligne pourront être exigés avant le début des cours. Le programme accueille pour la formation clinique uniquement des étudiants provenant d'universités avec qui il a signé des ententes bilatérales particulières.
Faculté de pharmacie	
<i>Faculté de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> La Faculté de pharmacie négocie à l'avance avec ses partenaires étrangers le nombre d'étudiants qui pourront présenter une demande. Les candidatures soumises par des étudiants dont les notes sont inférieures à la moyenne seront rejetées.
<i>Développement du médicament (D.E.S.S)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le programme n'accepte jamais de nouveaux étudiants à l'hiver puisque les cours offerts à l'automne sont préalables à ceux de l'hiver.
Faculté des sciences de l'éducation	
<i>Faculté des sciences de l'éducation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les candidats au baccalauréat et à la maîtrise doivent avoir complété au moins la première année de leur programme d'études pour être considérés. Il est à noter que le nombre de places est très restreint dans le programme du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé. Date limite pour soumettre une candidature pour le semestre d'hiver : 1^{er} juin
<i>Département d'administration et fondements de l'éducation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français doivent présenter une attestation du niveau de langue qui mentionne le niveau atteint à l'oral et à l'écrit, suivant l'échelle du Cadre européen commun, correspondant au niveau B2 ou son équivalent.
Faculté des sciences infirmières	
<i>Faculté des sciences infirmières</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de places est limité. Seules les candidatures au-dessus de la moyenne seront retenues.

- Les étudiants au 1^{er} cycle peuvent s'inscrire à seulement un des cours de 3^{ème} année suivants : **SOI2609/2723, SOI3606/3706 ou SOI3516/3716.**
- Dates limites internes pour soumettre une candidature Automne : 1 mars et Hiver : 30 septembre
- Liste des cours ouverts au 2^{ème} cycle

Session	Sigle	Nom du cours	Crédits
AUT	SOI6237	Assises disciplinaires et pratique infirmière avancée	3
	SOI6102	Recherche et pratique infirmière	3
	SOI6189	Approches novatrices en formation infirmière	3
	SOI6900	Organisation des services infirmiers	3
	SOI6920	Transfert de connaissances : intégration	3
HIV	SOI6231	Pratique réflexive et perspectives	3
	SOI6177	Gestion de projets - nouvelles pratiques	3
	SOI6171	Méthodes qualitatives en sciences infirmières	3
	SPU6020	Méthodes de rech. approche quantitative	3
Été	SOI6202	Éthique de la santé et pratique infirmière	3
	SOI6230	Qualité des soins infirmiers et sécurité	3

***Au **deuxième cycle**, l'étudiant doit être inscrit à un minimum de **6 crédits** et à un maximum **9 crédits** de cours ou de recherche par session. Un cours de cycle supérieur de 3 crédits UdeM a une équivalence de 8 à 10 crédits ECTS.

Prérequis :

- Formation de 1^{er} cycle en Sciences infirmières
- Moyenne générale 3/4.3 ou 12/20
- Préalable: cours de statistiques, STT2974 ou équivalent

Faculté de médecine vétérinaire

<i>Doctorat en médecine vétérinaire, 1er cycle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La Faculté accueille uniquement des étudiants provenant d'universités avec qui elle a signé des ententes bilatérales • Le programme d'échange ne concerne uniquement que les stages cliniques ainsi que la 3e année du DMV, aucun étudiant en échange ne sera accepté au cours des autres années du DMV • En ce qui concerne les stages cliniques, la Faculté accueille un maximum de 10 étudiants par trimestre (automne et hiver uniquement)
<i>Cycles supérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La Faculté accueille uniquement des étudiants provenant d'universités avec qui elle a signé des ententes bilatérales particulières • La Faculté accueille des étudiants dans ses programmes de recherche, d'internat et de résidence • L'étudiant souhaitant profiter du programme d'échange devra avoir obtenu l'autorisation d'un professeur de notre Faculté avant d'effectuer ses démarches

Faculté de musique	
<i>1er cycle et cycles supérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les candidats doivent fournir une preuve du test TFI pour leur connaissance du niveau de langue française. Nous demandons un score de 605/990. • Les programmes de DESS ne sont pas ouverts aux étudiants en échange • Il existe 3 types d'enseignement à la Faculté de musique : <ul style="list-style-type: none"> -individuel (instrument et composition) -petit groupe (musique de chambre, ateliers de composition, etc.) -cours magistraux et grands ensembles. • Tous les cours individuels (instrument, composition), d'ensembles jazz ne sont pas autorisés dans les programmes d'échange sauf quand les candidatures proviennent d'établissements avec lesquels nous avons une entente bilatérale sectorielle, quand le niveau répond aux attentes et qu'il y a des places libres dans les classes en question. <u>Liste des partenaires :</u> http://www.musique.umontreal.ca/programmes/programmes_echanges.html • Le secteur jazz est également exclusivement réservé à nos partenaires privilégiés.